

## FILIÈRE PRÉVENTION

## Programme "L'équilibre, où en êtes-vous ?"©



40 heures de formation

## FORMATION

20 février 2018 → 5 juillet 2018

Lieu : CDFAS d'Eaubonne (95)

## → EN CENTRE DE FORMATION

- **Module 1** : 20 au 23 février 2018
- **Module 2 (bilan)** : 5 juillet 2018  
(pendant les vacances scolaires)

## → EN STRUCTURE PROFESSIONNELLE

Alternance pratique avec mise en place d'un atelier équilibre entre les deux modules

## CLÔTURE DES INSCRIPTIONS

29 JANVIER 2018



Tarif auto-financement : 580 €  
Tarif financeur : 660 €

La formation programme "L'Équilibre, où en êtes-vous ?"© permet d'acquérir des moyens de prévenir les chutes pour le maintien de l'autonomie de la personne âgée.

Cette formation permet de s'inscrire dans une démarche pédagogique globale de prévention à la santé auprès du public senior.



## Public ciblé

Toute personne ayant une expérience dans l'animation du public senior et souhaitant se perfectionner dans le domaine de la prévention des chutes.



## Objectifs de la formation

- Observer, évaluer le public, repérer ses potentialités et ses besoins.
- Concevoir une démarche pédagogique de prévention des chutes dans le cadre du protocole CARSAT Bourgogne / Franche Comté (BFC).
- Concevoir une animation adaptée aux seniors en perte d'autonomie.
- Connaître les politiques de prévention des chutes.
- Mettre en oeuvre un programme "L'équilibre, où en êtes-vous ?"© pendant la formation.
- S'approprier l'outil de recueil et d'analyse en ligne I-Programmes EPGV.

**CONTACT :** SERVICE FORMATION / Tél. 09 52 48 56 26  
E-mail : [formation@coreepgv-sport.fr](mailto:formation@coreepgv-sport.fr)



# FILIÈRE PRÉVENTION

## Programme "L'équilibre, où en êtes-vous ?"



### Pré-requis

Avoir plus de 18 ans, avoir une expérience d'animation auprès du public senior et être titulaire d'un des diplômes suivants :

- diplôme professionnel de niveau IV et plus, dans le champ sportif (BP - STAPS - etc...)
- CQP ALS option AGEE
- diplôme «Animateur 1er degré seniors en salle»
- diplôme des professions de santé (niveau III).



### Financement

Ce module s'inscrit dans le dispositif de la formation professionnelle continue : elle peut être prise en charge par un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA).

**Pour plus de renseignements, prendre contact avec le service formation ou consulter le site : [www.coregepgv-sport.fr](http://www.coregepgv-sport.fr)**



### Contenus de la formation

- L'épidémiologie sur la chute : causes et conséquences.
- Le vieillissement des fonctions d'équilibration.
- Les tests d'équilibre du protocole CARSAT BFC.
- Les démarches et outils pédagogiques pour une animation individualisée (remise d'une mallette contenant des situations).
- Les conseils d'hygiène de vie.
- La procédure de mise en place et le financement.
- Les outils de communication et le bilan des ateliers.
- I-Programmes EPGV : recueillir les données de terrain et faciliter l'accompagnement individuel de chaque pratiquant.



### Bénéfice métier

- Conduire des programmes de prévention des chutes en partenariat avec des CCAS, des caisses de retraite ou des mutuelles.
- S'inscrire dans une démarche pédagogique globale de prévention.



**Pour aller plus loin...**  
Nous vous conseillons de suivre, ensuite la formation **Gymmémoire®**



 EPGV IDF Formation



 [www.coregepgv-sport.fr](http://www.coregepgv-sport.fr)

